

place, sans toutefois s'éloigner immédiatement. Elle demeurait houleuse encore et la moindre étincelle pouvait provoquer un nouvel incendie ; on pérorait dans quelques groupes où des propos violents s'échangeaient à l'adresse des terroristes qu'on accusait, non sans quelque raison, semble-t-il, d'exciter sans cesse les soldats contre la population lyonnaise. La présence d'un individu suspect pouvait, à ce moment, présenter les plus graves dangers.

C'est malheureusement ce qui advint. Un homme redouté des jeunes gens de la ville en raison de la chasse impitoyable qu'il avait faite aux réquisitionnaires, l'officier de volontaires Rancureau — qui devait être condamné peu de temps après à six mois de prison et à la dégradation militaire pour ses agissements révolutionnaires — commit l'imprudence ou la bravade de se montrer sur la place. Il fut aussitôt entouré, conspué, menacé, frappé par quelques individus suspects qui ne sortaient que munis du bâton traditionnel des « Compagnons de Jésus ». Un coup de pistolet fut tiré dans sa direction et il sembla qu'un projectile l'avait atteint. Il n'en était rien toutefois. Ses amis essayèrent plus tard de faire croire qu'il avait été grièvement blessé ; mais une constatation médicale établit que la balle s'était perdue dans son manteau. L'officier, que les soldats du corps de garde s'empressèrent de faire entrer dans l'Hôtel de Ville, s'en tira avec quelques contusions.

Le bruit de la détonation avait tout naturellement amené Montchoisy au dehors pour la seconde fois. Son irritation était extrême et, s'avancant seul et menaçant vers le groupe qui venait de malmener Rancureau, il lui reprocha en termes très vifs l'attentat qu'il venait de commettre en dépit des promesses de calme et de dispersion qui lui avaient fait congédier la troupe. Mais, n'ayant plus celle-ci sous la main, il dut se borner à inviter une dernière fois les assistants à évacuer la place sans le moindre retard.

Le peuple paraissait vouloir obéir cette fois, et sans délai, à l'ordre qui lui était signifié de façon impérieuse, lorsqu'un nouvel élément d'alarme vint tout remettre en question.

Le second détachement mis sur pied par le général lui-même au moment où il avait été prévenu par l'administration départementale — un bataillon de la 60^e demi-brigade caserné au couvent des « Bleu-Céleste » —